

| Membre | Intitulé de la mesure | Description | Produits | Coût de la mesure du | au | Domaine/Pilier | Référence/Source | Cote du document | Date de publi |
|------------------|---|---|--|---------------------------|----|-----------------|--|------------------|---------------|
| Union européenne | Report de la date limite de dépôt des demandes de paiements directs; augmentation du taux des avances de 50% à 75% pour les paiements directs et de 75% à 85% dans le cadre du développement rural | Autorise les États membres à reporter la date limite de dépôt des demandes de paiements directs par les agriculteurs en 2020 | | s.o. | | Soutien interne | Règlement (UE) 2020/501 et Règlement (UE) 2020/531 | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne | Dérogations concernant chèques de la PAC | Dérogations à certaines règles concernant les chèques pour les paiements directs et le développement rural qui sont inapplicables en raison de la COVID-19 | | s.o. | | Soutien interne | Règlement (UE) 2020/589 | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne | Développement rural CR11+ | Simplification de l'utilisation des instruments financiers et autres mesures de simplification de l'administration des programmes de développement rural | | Pas de fonds additionnels | | Soutien interne | Règlement (UE) 2020/558 | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne | Autoriser l'adoption d'accords et de décisions concernant la planification de la production dans le secteur du lait et des produits laitiers | Autoriser les agriculteurs et les organisations ou associations laitiers d'agriculteurs, pendant une période de 6 mois, à prendre des mesures telles que les retraits du marché et la distribution gratuite, la conversion et la transformation, le stockage, la promotion conjointe et la planification temporaire de la production sur 6 mois | Lait et produits laitiers | s.o. | | Soutien interne | Règlement (UE) 2020/599 | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne | Flexibilité pour les programmes de soutien du marché pour l'huile d'olive et les olives de table, les programmes apicoles nationaux et le programme à destination des écoles couvrant le lait et les fruits | Accorder de la souplesse pour modifier les programmes dans le secteur des olives. En ce qui concerne l'apiculture, possibilité de retarder certaines activités des programmes. Pour les programmes à destination des écoles, report des budgets disponibles inutilisés pendant l'année scolaire 2019/20 sur l'année 2020/21 | Huile d'olive et olives de table, apiculture, lait et fruits | Pas de fonds additionnels | | Soutien interne | Règlement (UE) 2020/600 | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne | Autoriser les accords et décisions portant sur des mesures de stabilisation du marché dans le secteur de la pomme de terre | Autoriser les agriculteurs et les organisations ou associations d'agriculteurs, pendant une période de 6 mois, à prendre des mesures telles que les retraits du marché et la distribution gratuite, la conversion et la transformation, le stockage, la promotion conjointe et la planification temporaire de la production sur 6 mois | Pommes de terre | s.o. | | Soutien interne | Règlement (UE) 2020/593 | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne | Autoriser les accords et décisions portant sur des mesures de stabilisation du marché dans le secteur des fleurs coupées et des feuillages pour ornement | Autoriser les agriculteurs et les organisations ou associations d'agriculteurs, pendant une période de 6 mois, à prendre des mesures telles que les retraits du marché et la distribution gratuite, la promotion conjointe et la planification temporaire de la production sur 6 mois | Fleurs coupées et feuillages pour ornement | s.o. | | Soutien interne | Règlement (UE) 2020/594 | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne | Encadrement temporaire des mesures d'aide d'État visant à soutenir l'économie dans le contexte actuel de la flambée de COVID-19 | Augmentation temporaire du plafond maximum des aides d'État à 100 000 EUR par agriculteur et à 800 000 EUR pour les entreprises de transformation et de commercialisation des produits agricoles | | s.o. | | Soutien interne | (2020/C 91 I/01) (2020/C 112 I/01) C (2020) 3156 final | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |

| | | | | | | |
|--|---|--|-------------------------|-----------------------------|----------------------------------|----------------------------|
| Union européenne (BE) | Indemnisation des entreprises actives dans la production primaire agricole dans le cadre de la crise sanitaire liée à la COVID-19 | Versements aux producteurs de produits primaires dans le secteur agricole. | 0,2 million d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne (FI) | Aide aux entreprises du secteur agricole primaire. Prorogation. | Subventions directes. Soutient les entreprises actives dans la production agricole primaire afin de couvrir leurs besoins immédiats de liquidités et de faire en sorte qu'elles puissent poursuivre leurs activités essentielles pendant la crise et continuer à opérer après la crise | 78 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159, G/AG/GEN/159/Add.3 | 26/11/2020 |
| Union européenne (EL) | Plafonnement des garanties du portefeuille de prêts aux entreprises pour nouveaux crédits de fonds de roulement | Volet agricole d'un programme général destiné à tous les secteurs de l'économie. Remédier à une perturbation grave de l'économie, subventions directes et garanties | | Soutien interne | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne (EL) | Soutien au secteur de floriculture | Subventions directes Floriculture | 10,13 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne (HUN) | Programme de garantie au secteur rural en cas de crise (couvrant la chaîne alimentaire) | Programme de garantie au secteur rural en cas de crise par l'AVHGA | 100 000 millions de HUF | Soutien interne | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne (IT) | Indemnisation des secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche dans la région de Frioul-Vénétie julienne | FRIOUL-VÉNÉTIE JULIENNE, remédier à une perturbation grave, agriculture, sylviculture et pêche, subventions directes, bonifications d'intérêt | 100 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne (IT) | Programme d'aide d'urgence à la production agricole primaire, à la pêche et à l'aquaculture en Campanie | CAMPANIE, remédier à une perturbation agricole grave, production végétale et animale, subventions directes | 12,5 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne (IT) | Programme d'aide d'urgence à la production agricole primaire, à la pêche et à l'aquaculture en Campanie | Remédier à une perturbation grave de l'économie, production végétale et animale, chasse, pêche et aquaculture. Subvention directe. | 70 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne (LAT) | Stabilisation des revenus dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation | Le soutien prend la forme de subventions directes | 35,5 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne (LAT) | Programme de prêts visant à soutenir les entreprises du secteur agricole au titre de l'article 3.1 | Dans le cadre du programme, le soutien prendra la forme de prêts à taux zéro accordés par le Service d'aide rurale, | 1,5 million d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne (NL) | Indemnisation des dommages causés par la flambée de COVID-19 dans les secteurs de l'horticulture, de la floriculture et des pommes de terre | des 600 millions d'EUR seront consacrés à l'aide aux agriculteurs et aux négociants du secteur de la floriculture et aux de terre entreprises du secteur horticole spécialisées dans le marché de la restauration. 50 millions d'EUR seront alloués pour indemniser les producteurs de pommes de terre | 650 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |
| Union européenne | Voies réservées aux frontières | Mise en œuvre des voies réservées au titre des Lignes directrices relatives aux mesures de gestion des frontières visant à protéger la santé publique et à garantir la disponibilité des biens et des services | 14,7 millions d'EUR | Accès aux marchés | aux C(2020) 1897 final | G/AG/GEN/159 04/06/2020 |
| Union européenne (BE, DK, FR, NL) | Mécanismes de financement des exportations (programmes généraux, non spécifiques à l'agriculture) | Tous les mécanismes propres à l'agriculture et tous les volets agricoles des programmes généraux sont tenus de respecter la Décision ministérielle de Nairobi sur la concurrence à l'exportation. | | Concurrence à l'exportation | G/AG/GEN/159 | 04/06/2020 |

| | | | | | | | | |
|-------------------------------|---|---|---------------------|---|---------------------------------|-------------------------|--|------------|
| Union européenne (CZ) | Subventions à fonds perdus pour réduire le capital non encore remboursé des prêts bancaires | Subventions à fonds perdus au titre de l'Encadrement temporaire pour la production végétale et animale, la chasse et les activités de services connexes | Production végétale | 36,3 millions d'EUR | Soutien interne | | G/AG/GEN/159/Add.1 | 23/07/2020 |
| Union européenne (CZ) | Apports de trésorerie pour l'agriculture et la production de produits alimentaires et d'aliments pour animaux | Subventions à fonds perdus au titre de l'Encadrement temporaire | | 363 millions d'EUR | Soutien interne | | G/AG/GEN/159/Add.1 | 23/07/2020 |
| Union européenne (CY) | Programmes de subventions à fonds perdus pour divers sous-secteurs de l'agriculture | Subventions à fonds perdus au titre de l'Encadrement temporaire - Mesure corrective pour remédier à une grave perturbation de l'économie | | 3,3 millions d'EUR | Soutien interne | | G/AG/GEN/159/Add.1 | 23/07/2020 |
| Union européenne (IT) | Soutien aux entreprises menant des activités dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et de l'aquaculture et dans les secteurs connexes | Subventions à fonds perdus au titre de l'Encadrement temporaire. L'ensemble de mesures vise à garantir que le niveau de liquidité reste suffisant sur le marché pour contrer le déficit de liquidité enregistré par les entreprises à cause de la flambée de COVID-19. | | 1,2 milliard d'EUR | Soutien interne | | G/AG/GEN/159/Add.1 | 23/07/2020 |
| Union européenne (LT) | Indemnisation pour les entreprises des secteurs de l'agriculture, de la production alimentaire, de la sylviculture et de la pêche et du secteur rural sous la forme de garanties de prêt individuelles et subventions à fonds perdus pour compenser les intérêts courus | Subventions à fonds perdus au titre de l'Encadrement temporaire. | | 59 millions d'EUR | Soutien interne | | G/AG/GEN/159/Add.1 | 23/07/2020 |
| Union européenne (LIT) | Subventions et prêts subventionnés pour les secteurs de l'agriculture et de l'aquaculture | Subventions à fonds perdus au titre de l'Encadrement temporaire. | | 7,5 millions d'EUR | Soutien interne | | G/AG/GEN/159/Add.1 | 23/07/2020 |
| Union européenne (PL) | Bonifications d'intérêts pour les agriculteurs | Production animale et végétale, chasse et activités de services connexes; entreprises du secteur de la production agricole primaire en Pologne. | | 9 millions d'EUR | Soutien interne | | G/AG/GEN/159/Add.1 | 23/07/2020 |
| Union européenne (MT) | Pommes de terre pour la Namibie | 500 t fournies à titre d'aide alimentaire | Pommes de terre | | Aide alimentaire internationale | | G/AG/GEN/159/Add.1 | 23/07/2020 |
| Union européenne | Stockage privé Fromages | Autorisation de stockage privé - 100 000 t. Le programme n'accepte plus de demandes depuis le 30 juin 2020. Quantité totale offerte: 47 711 t Quantité visée par des contrats au 31 octobre: 43 669 t. 0 t disponible au 31 décembre | Fromage | Moins de 30 millions d'EUR (collectivement pour le fromage, le beurre, le lait écrémé en poudre, la viande ovine et la viande bovine). | Soutien interne | Règlement (UE) 2020/591 | G/AG/GEN/159, G/AG/GEN/159/Add.1, G/AG/GEN/159/Add.2, G/AG/GEN/159/Add.3, G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |
| Union européenne | Stockage privé Beurre | Autorisation de stockage privé - 140 000 t. Le programme n'accepte plus de demandes depuis le 30 juin 2020. Quantité totale offerte: 67 694 t. Quantité pour laquelle des contrats ont été conclus au 31 septembre: 65 004 t. 0 t disponible au 31 décembre | Beurre | Moins de 30 millions d'EUR (collectivement pour le fromage, le beurre, le lait écrémé en poudre, la viande ovine et la viande bovine). | Soutien interne | Règlement (UE) 2020/597 | G/AG/GEN/159, G/AG/GEN/159/Add.1, G/AG/GEN/159/Add.2, G/AG/GEN/159/Add.3, G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |

| | | | | | | | |
|------------------------------|--|--|---|-----------------|-------------------------|--|------------|
| Union européenne | Stockage privé Lait écrémé en poudre | Autorisation de stockage privé - 90 000 t. Lait écrémé en poudre Le programme n'accepte plus de demandes depuis le 30 juin 2020. Quantité totale offerte: 20 138 t. Quantité pour laquelle des contrats ont été conclus au 31 septembre: 18 300 t. 0 t disponible au 31 décembre | Moins de 30 millions d'EUR (collectivement pour le fromage, le beurre, le lait écrémé en poudre, la viande ovine et la viande bovine). | Soutien interne | Règlement (UE) 2020/598 | G/AG/GEN/159, G/AG/GEN/159/Add.1, G/AG/GEN/159/Add.2, G/AG/GEN/159/Add.3, G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |
| Union européenne | Stockage privé Viande ovine | Autorisation du stockage privé. Date limite pour le dépôt des demandes: 17 juillet 2020. Quantité totale offerte: 140 t. Quantité pour laquelle des contrats ont été conclus au 31 octobre: 15 t. 0 t disponible au 31 décembre. | Moins de 30 millions d'EUR (collectivement pour le fromage, le beurre, le lait écrémé en poudre, la viande ovine et la viande bovine). | Soutien interne | Règlement (UE) 2020/595 | G/AG/GEN/159, G/AG/GEN/159/Add.1, G/AG/GEN/159/Add.2, G/AG/GEN/159/Add.3, G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |
| Union européenne | Stockage privé Viande bovine | Autorisation du stockage privé. Date limite pour le dépôt des demandes: 17 juillet 2020. Quantité totale offerte: 2 215 t. Quantité pour laquelle des contrats ont été conclus au 31 octobre: 1 959 t. 0 t disponible au 31 décembre. | Moins de 30 millions d'EUR (collectivement pour le fromage, le beurre, le lait écrémé en poudre, la viande ovine et la viande bovine). | Soutien interne | Règlement (UE) 2020/596 | G/AG/GEN/159, G/AG/GEN/159/Add.1, G/AG/GEN/159/Add.2, G/AG/GEN/159/Add.3, G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |
| Union européenne | Flexibilité pour les programmes de soutien du marché dans le secteur vitivinicole et le secteur des fruits et légumes. Ajout pour le secteur vitivinicole pas encore finalisé. | Fruits et légumes: accroître la part que les programmes opérationnels peuvent consacrer aux mesures de prévention des crises. Vin: donner la possibilité de procéder à la distillation en cas de crise, fournir une aide au stockage de vin et accroître la souplesse pour les fonds de mutualisation, la vendange en vert, l'assurance-récolte et les aides à l'investissement. | Pas de fonds additionnels | Soutien interne | Règlement (UE) 2020/592 | G/AG/GEN/159, G/AG/GEN/159/Add.1, G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne | Développement rural - Versement d'une somme forfaitaire aux agriculteurs | Les États membres seront autorisés à verser un montant forfaitaire pouvant atteindre 7 000 EUR par agriculteur prélevé sur les montants non dépensés au titre des allocations pour le développement rural pour la période 2014-2020. | Au maximum 1% de l'enveloppe consacrée au développement rural pour l'État membre concerné. Pas de fonds additionnels | Soutien interne | Règlement (UE) 2020/872 | G/AG/GEN/159, G/AG/GEN/159/Add.1, G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne (BE) | Subventions directes aux producteurs | Programme visant à soutenir les cultivateurs de pommes de terre et de plantes ornementales dans la Flandre. | 35 millions d'EUR | Soutien interne | | G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne (BG) | Subventions directes aux agriculteurs | Aide destinée à fournir des liquidités aux personnes travaillant dans le secteur agricole primaire (éleveurs de ruminants et cultivateurs de pommes de terre). | 29 millions d'EUR | Soutien interne | | G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne (CY) | Abattage de porcelets afin de réduire l'offre excédentaire de viande de porc sur le marché | Liquidités pour le secteur porcin. | 0,5 million d'EUR | Soutien interne | | G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne (EL) | Subventions directes - Aide aux exploitations en difficulté | Soutien en faveur des producteurs agricoles primaires/vendeurs de marchés de plein air | 14,8 millions d'EUR | Soutien interne | | G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne (EL) | Subventions directes - Aide aux exploitations en difficulté | Soutien en faveur des éleveurs d'ovins et de caprins. | 31,7 millions d'EUR | Soutien interne | | G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne (EL) | Subventions directes - Aide aux exploitations en difficulté | Soutien en faveur des cultivateurs d'asperges. | 4,7 millions d'EUR | Soutien interne | | G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |

| | | | | | | |
|------------------------------|---|---|---|-----------------|--|------------|
| Union européenne (HU) | Programme temporaire d'aide à la production agricole primaire, à la transformation des produits alimentaires (y compris la transformation et la commercialisation des produits agricoles) et aux secteurs de la pêche et de l'aquaculture, de l'exploitation forestière et de | Remédier à une perturbation grave de l'économie, production végétale et animale, chasse et activités de services connexes, sylviculture et exploitation forestière, pêche et aquaculture, et fabrication des produits alimentaires. Doublement du budget, qui passe de 99 millions d'EUR à 198 millions d'EUR. | 198 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159, G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne (IE) | Soutien en faveur des agriculteurs ayant une entreprise de finition de bovins, sous forme de subventions directes. | Versement en faveur des entreprises de Viande bovine finition de bovins. | 50 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne (IT) | Programme de garanties visant à soutenir les PME dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et de l'aquaculture | Modification du programme - Prêts et subventions directes visant à couvrir le coût des prêts accordés au titre du cadre temporaire (garanties de prêts et subventions au titre du Fonds de garantie de l'ISMEA. Programme de garanties visant à soutenir les PME dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et de l'aquaculture dans le cadre de l'inclusion des micro et petites entreprises). Augmentation de 250 millions d'EUR du budget initial de 100 millions d'EUR | 350 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159, G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne (IT) | Prêts accordés par l'ISMEA en faveur des exploitations des secteurs agricole et de la pêche affectées par la flambée de COVID 19 | Augmentation du budget pour cette mesure, de 30 millions d'EUR à 100 millions d'EUR. Le programme, qui sera ouvert aux PME actives dans ces secteurs, vise à permettre à ces entreprises d'avoir accès aux moyens financiers nécessaires pour couvrir leurs besoins immédiats en fonds de roulement, afin de les aider à poursuivre leurs | 100 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159, G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne (LV) | Subvention directe en faveur du secteur sylvicole | Soutien en faveur des coopératives du secteur sylvicole. | 1,14 million d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne (LT) | Subventions au secteur agricole | Amendement - augmentation du budget Bovins et lait prévu pour les prêts dans le cadre de cette mesure. Subventions directes au titre de la prolongation temporaire de la période d'admissibilité - cadre en faveur des producteurs de viande bovine et de lait. | 9,5 millions d'EUR (subventions); 90 millions d'EUR (prêt) | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.1, G/AG/GEN/159/Add.2, G/AG/GEN/159/Add.3 | 26/11/2020 |
| Union européenne (LT) | Indemnisation des dommages provoqués par des catastrophes naturelles ou des phénomènes exceptionnels | Indemnisation des pertes de recettes dans Volaille les secteurs de la volaille et des œufs. | 20 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne (MT) | Aide directe aux agriculteurs | Subvention directe, par hectare. | 1,5 million d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne (PT) | Soutien en faveur des producteurs agroalimentaires de Madère pour répondre à leurs besoins en matière de frais d'exploitation et de trésorerie | Ligne de crédit pour des avances au titre du programme POSEI - Madère. | 0,00885 million d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne (RO) | Aide en faveur des éleveurs de porcs | Subvention directe sur la base de la Porcins capacité de production. | 24,7 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |

| | | | | | | |
|------------------------------|--|---|---------------------|-----------------|----------------------------------|------------|
| Union européenne (RO) | Aide en faveur des éleveurs de volailles | Subvention directe sur la base de la Volaille capacité de production. | 22,7 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne (RO) | Aide en faveur des éleveurs de bovins | Subvention directe en faveur du secteur Bovins de l'élevage bovin, sur la base du nombre de femelles bovines adultes. | 7,4 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.2 | 17/09/2020 |
| Union européenne (BE) | Aide aux producteurs de pommes de terre de consommation qui possèdent un stock de pommes de terre en vente libre en Wallonie | Aide directe. L'aide maximum est égale à 50 EUR par t de pommes de terre de consommation détenue et stockée le 15 mai 2020. Elle est limitée à 20 t de pommes de terre de consommation par hectare. | 10,4 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.3 | 26/11/2020 |
| Union européenne (EE) | Soutien en faveur de l'industrie alimentaire | Subvention directe. La mesure est uniquement disponible à l'industrie alimentaire (transformation de produits agricoles en produits alimentaires non agricoles). | 1,5 million d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.3 | 26/11/2020 |
| Union européenne (EL) | Aide en faveur de certains producteurs de légumes | Subvention directe. Producteurs d'olives Fruits et légumes de Kalamata, certains producteurs de pastèques et de pommes de terre nouvelles et certains cultivateurs sous serre en Crète | 39,6 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.3 | 26/11/2020 |
| Union européenne (LV) | Stabilisation des revenus dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation | Subvention directe. Le secteur de l'élevage porcin a été inclus en tant que secteur admissible dans un budget inchangé. | 35,5 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.3 | 26/11/2020 |
| Union européenne (LT) | Soutien en faveur des éleveurs de volailles et de l'industrie de transformation de la volaille | Subventions directes aux producteurs de Volaille volailles et à l'industrie de transformation de volaille (poulet à griller et dinde). | 12 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.3 | 26/11/2020 |
| Union européenne (MT) | Aide directe aux éleveurs | Subvention directe. Accordée sur la base Bétail du nombre d'animaux en 2019 | 2,5 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.3 | 26/11/2020 |
| Union européenne (SL) | Soutien au développement rural en faveur des PME du secteur agroalimentaire | Subventions directes. Un soutien sera accordé aux bénéficiaires qui sont des PME actives dans la transformation, la commercialisation ou le développement de denrées alimentaires. Le bénéficiaire doit avoir subi une perte de recettes supérieure à 30% provenant de la vente de produits à des établissements publics. | 1,5 million d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.3 | 26/11/2020 |
| Union européenne (HR) | Aide aux producteurs du secteur agricole primaire | Ce programme d'aide vise à fournir une Bétail, pommes, aide financière aux agriculteurs. L'aide au mandarines et titre de ce programme peut être accordée pommes de terre aux secteurs suivants: • élevage de vaches, de veaux, de bovir et de truies; Production de pommes, de mandarines et de pommes de terre. | 9,3 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |
| Union européenne (HR) | Subventions aux éleveurs de porcs d'engraissement | Soutien financier aux éleveurs de porcs Porcins d'engraissement | 0,4 million d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |
| Union européenne (SL) | Mesures d'intervention visant à atténuer les effets de l'épidémie de COVID-19 sur l'économie. | Volet agricole d'un programme général destiné à tous les secteurs de l'économie. Au total, 2 milliards d'EUR. Plusieurs types de mesures, y compris des subventions directes, des avantages fiscaux, des garanties et des subventions salariales, et plusieurs parties du programme d'Encadrement temporaire | 14,7 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159, G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |

| | | | | | | |
|-------------------------------|--|---|--|-----------------|---|------------|
| Union européenne (SL) | Soutien aux travailleurs indépendants sous la forme d'un revenu mensuel de base et d'une compensation partielle du manque à gagner dû à la quarantaine | Agriculteurs admis à bénéficier d'un régime général ouvert aux travailleurs indépendants dans tous les secteurs à l'exception de celui des services financiers. La mesure consiste en deux régimes. a) Régime 1: revenu mensuel de base; et b) Régime 2: remboursement partiel c | Total: 378 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.3, G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |
| Union européenne (CY) | Soutien aux groupements de producteurs et aux organisations actives dans la distribution de produits agricoles. Produits | Subventions directes. Peuvent bénéficier de l'aide des groupements organisés de producteurs et/ou des organisations de producteurs | 0,56 million d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |
| Union européenne (CZ) | Aide liée à la COVID-19 en faveur de la production agricole primaire et de la production de produits alimentaires et d'aliments pour animaux | Subventions directes inscrites dans le programme AGRICOVID. L'aide est destinée à préserver la viabilité des entreprises dans les cas où ces mesures ont affecté directement la chaîne de l'offre et de la demande et ainsi limité les activités des entreprises concernées | 110 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |
| Union européenne (EL) | Aide aux agriculteurs dans les secteurs de l'élevage de buffles, de la production de pastèques en plein champ, de la production de cultures sous serre et de la production de pommes de terre d'été et d'automne | Subventions directes destinées à Buffles, pastèques, 26 millions d'EUR compenser les pertes de revenu dans les cultures et pommes de terre de COVID-19 | 26 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |
| Union européenne (LIT) | Aides d'État temporaires aux éleveurs d'animaux à fourrure subissant des difficultés causées par la pandémie de COVID-19 | Atténuer les difficultés rencontrées par les éleveurs d'animaux à fourrure (en particulier les éleveurs de visons), qui n'ont pas pu vendre leur production en raison de la fermeture obligatoire des enchères de fourrures due à la pandémie de COVID-19 | 5 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |
| Union européenne (LUX) | Régime de subventions directes pour les secteurs des viandes bovine, porcine, caprine et ovine | Soutien aux producteurs ayant subi de fortes baisses de revenu en raison des mesures prises pour limiter la propagation de la COVID-19, en particulier pendant la période allant de mars à mai 2020 | Viandes bovine, porcine, caprine et ovine, 1,5 million d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |
| Union européenne (LUX) | Subventions directes au secteur des semences | Soutien aux producteurs ayant subi de fortes baisses de revenu en raison des mesures prises pour limiter la propagation de la COVID-19, en particulier pendant la période allant de mars à mai 2020 | Semences, 0,5 million d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |
| Union européenne (LUX) | Subventions directes au secteur vitivinicole | Soutien aux producteurs ayant subi de fortes baisses de revenu en raison des mesures prises pour limiter la propagation de la COVID-19, en particulier pendant la période allant de mars à mai 2020 | Vin, 0,1 million d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |
| Union européenne (PL) | Aide aux producteurs de plantes ornementales (chrysanthèmes) menacés par une perte de liquidité en raison des restrictions imposées au secteur agricole du fait de la pandémie de COVID-19 | Subvention directe aux producteurs de plantes ornementales | Plantes ornementales, 40 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |
| Union européenne (PL) | Soutien aux éleveurs de porcs | Cette mesure vise à traiter le risque de perte de liquidité financière des entreprises d'élevage de porcs, affectées par les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19. | Porcs, 39,2 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |

| | | | | | | |
|------------------------------|---|--|---------------------|-----------------|----------------------------------|------------|
| Union européenne (RO) | Aide aux producteurs de raisins de cuve | Subvention directe aux producteurs de vin Vin | 12,4 millions d'EUR | Soutien interne | G/AG/GEN/159/Add.4 | 24/03/2021 |
| Israël | Restrictions sur les activités commerciales et confinements | Le gouvernement d'Israël a émis diverses restrictions sur les activités commerciales afin de réduire l'infection et la propagation du virus. La production agricole et les services connexes ont été exclus de ces réglementations. De même, les services publics dans les exploitations agricoles et les ports d'entrée, tels que les services de protection des végétaux et les services d'inspection vétérinaire, ont été maintenus, même si le télétravail et le traitement prioritaire des questions urgentes ont été encouragés. | | Autres | G/AG/GEN/160, G/AG/GEN/160/Add.1 | 17/03/2021 |
| Israël | Augmentation du contingent d'eau | Un contingentement d'eau additionnel de 71 millions de m ³ a été autorisé pour l'agriculture afin que la production alimentaire locale puisse garantir un approvisionnement suffisant en produits alimentaires pendant la crise. | | Autres | G/AG/GEN/160/Add.1 | 17/03/2021 |
| Israël | Emploi de travailleurs agricoles | En raison de la propagation de l'épidémie, l'entrée des travailleurs étrangers et des travailleurs palestiniens dans l'État d'Israël a été restreinte. Par conséquent, les visas de travail des travailleurs étrangers actuels qui étaient arrivés à expiration ont été prolongés. Une procédure spéciale permet à un travailleur de se déplacer pour une courte période de moins d'un mois vers une autre exploitation agricole. Cette flexibilité a été ménagée car certaines branches de production, comme le secteur des fleurs, ont drastiquement réduit leur activité tandis que d'autres ont fortement augmenté leur besoin de main-d'œuvre, du fait de la pénurie de celle-ci ou d'une demande accrue des consommateurs. | | Autres | G/AG/GEN/160/Add.1 | 17/03/2021 |
| Israël | Emploi de travailleurs agricoles | Un fonds spécial de 6 millions d'ILS a été constitué pour soutenir les dépenses logistiques des organismes publics recrutant des volontaires pour pallier la pénurie de travailleurs dans le secteur agricole. En outre, 12 millions d'ILS ont été alloués pour financer les organisations à but non lucratif qui ont coordonné le recrutement de bénévoles pendant la première vague de COVID-19 (18 mars-30 juin). Une hausse notable des bénévoles travaillant dans l'agriculture a été enregistrée pendant la crise. Quelque 12 000 bénévoles ont en particulier participé à 87 000 journées de travail dans des exploitations agricoles au cours de la première vague de COVID-19. | | Soutien interne | G/AG/GEN/160/Add.1 | 17/03/2021 |

| | | | | | |
|--------|--|--|-------------------|----------------------------------|------------|
| Israël | Lancement de plates-formes de commerce électronique | L'apparition de l'épidémie et les mesures d'isolement ont accéléré le lancement de plates-formes de commerce électronique, sous les auspices du Ministère de l'agriculture et du développement rural et de la Direction de l'innovation. | Autres | G/AG/GEN/160/Add.1 | 17/03/2021 |
| Israël | Investissements dans l'agriculture | Un plan d'accélération est en cours d'élaboration pour améliorer la résilience du système alimentaire et faire face aux répercussions économiques de la COVID-19 sur les agriculteurs. Ce plan prévoit, entre autres, des crédits au titre de la recherche-développement, des investissements dans l'agriculture de précision et les technologies d'amélioration des rendements, des mesures dans l'agriculture verticale, la création de marchés centraux et régionaux, le développement d'une sphère commerciale numérique, la réhabilitation des infrastructures des villages dans les zones périphériques, l'amélioration des sols dans la région de l'Arava, la réhabilitation des réseaux de ressources hydriques agricoles dans les villages, la transformation des zones de culture pluviale en zones irriguées, et la construction de réservoirs régionaux pour | Soutien interne | G/AG/GEN/160/Add.1 | 17/03/2021 |
| Israël | Facilitation de l'approvisionnement en produits alimentaires, contingents tarifaires volontaires à droits nuls | Pendant la période de confinement, le Ministère de l'agriculture et du oignons, développement rural a effectué des inventaires quotidiens des produits agricoles frais, dans le but de recenser les produits qui faisaient défaut et de faciliter leur importation en tant que de besoin. En particulier, une pénurie de certains produits de consommation de base, comme les œufs et certains produits conservés, a été observée en mars-avril 2020. Pour y faire face, des incitations ont été instituées pour encourager les importateurs à importer ces produits le plus rapidement possible. Par exemple, les contingents tarifaire volontaires à droits nuls pour tous les Membres de l'OMC ont été augmentés afin d'importer des oignons, des concombres et des œufs. Les services chargés de la protection et de l'inspection des végétaux ainsi que les Services vétérinaires et de santé animale ont également facilité les importations en acceptant des copies des certificats phytosanitaires ou sanitaires | Accès aux marchés | G/AG/GEN/160, G/AG/GEN/160/Add.1 | 17/03/2021 |

| | | | | | | |
|-----------------------|---|--|---|-----------------|--|----------------------------|
| Israël | Série de mesures d'aide | Une série de mesures d'aide a été élaborée pour les activités agricoles visées (fleurs, produits de niche destinés au marché local. Il s'agit notamment des produits frais touchés par la baisse du transport aérien, des produits touchés par la fermeture de la vente aux enchères de fleurs et de végétaux aux Pays-Bas et des produits touchés par l'annulation des commandes. L'aide est accordée aux cultures vendues en frais et est calculée de sorte que les producteurs les plus durement touchés bénéficient d'un niveau d'assistance plus élevé. L'aide totale ne doit pas excéder 600 000 ILS. | Produits frais (fleurs, cultures) | Soutien interne | G/AG/GEN/160/Add.1 | 17/03/2021 |
| États-Unis d'Amérique | Programme d'aide alimentaire lié au coronavirus (CFAP) | Le CFAP octroie une aide financière vitale aux producteurs de produits agricoles qui, par suite de la flambée de COVID-19, ont été confrontés à une chute des prix de 5% ou plus sur une période déterminée ou qui ont subi des pertes par suite des perturbations des chaînes d'approvisionnement du marché et font face à une augmentation notable des coûts sur le marché. | | Soutien interne | Loi relative aux mesures d'aide, de secours et de stabilisation économique liées au coronavirus (Loi CARES), Loi portant définition de la charte de la Société de crédit pour les produits de base (CCC) - https://www.farmers.gov/cfap | G/AG/GEN/161 27/07/2020 |
| États-Unis d'Amérique | USDA Panier d'aide alimentaire fourni par les agriculteurs aux familles | Les partenaires de l'USDA disposant de fournisseurs nationaux, régionaux et locaux dont la main-d'œuvre a été considérablement affectée par la fermeture des restaurants, hôtels, et autres établissements de services alimentaires, achèteront des fruits et légumes, produits laitiers et produits carnés frais pour un montant maximal de 3 milliards d'USD. Les fournisseurs placeront ces produits dans des paniers de format familial qu'ils transporteront et remettront à des banques alimentaires, des organismes communautaires et religieux, et d'autres organismes à but non lucratif qui viennent en aide aux | Produits frais, 3 milliards d'USD Produits laitiers et produits carnés | Soutien interne | Loi relative à la réponse au coronavirus pour les familles en premier - https://www.ams.usda.gov/selling-food-to-usda/farmers-to-families-food-box | G/AG/GEN/161 27/07/2020 |
| États-Unis d'Amérique | Assurance-récolte | L'USDA œuvre de concert avec des assureurs agréés pour accorder d'autres flexibilités en réponse à la COVID-19, y compris, mais sans s'y limiter, afin de permettre la présentation de rapports et l'exécution de transactions par voie électronique, de reporter les dates et délais de présentation de divers rapports, d'accorder des délais additionnels et de différer le paiement des intérêts sur les primes et autres versements. | Cultures | Soutien interne | Autorités existantes - https://www.farmers.gov/coronavirus | G/AG/GEN/161 27/07/2020 |
| États-Unis d'Amérique | Prêts d'aide à la commercialisation (MAL) | Les MAL arrivent désormais à échéance 12 mois plutôt que 9 mois après leur octroi et cette flexibilité est disponible pour les produits de base visés par des prêts sans recours. | | Soutien interne | Loi CARES - https://www.fsa.usda.gov/news-room/news-releases/2020/usda-announces-loan-maturity-for-marketing-assistance-loans-now-extended-to-12-months | G/AG/GEN/161 27/07/2020 |

| | | | | | | |
|-----------------------|---|---|-----------------|--|--------------|------------|
| États-Unis d'Amérique | USDA Prêts agricoles | L'USDA offre des flexibilités additionnelles pour accorder aux producteurs des options de crédit en réponse à la pandémie de coronavirus. Il assouplit le processus d'obtention des prêts, reporte les échéances, met à disposition les réserves constituées en cas de catastrophes (normalement utilisées suite à des catastrophes naturelles) à l'intention des détenteurs de prêts directs qui ont été affectés par la pandémie. | Soutien interne | Autorités existantes - https://www.farmers.gov/coronavirus | G/AG/GEN/161 | 27/07/2020 |
| États-Unis d'Amérique | Programme d'aide alimentaire supplémentaire (SNAP) | L'USDA a permis l'octroi de flexibilités pour réduire la nécessité des contacts directs dans le cadre du SNAP. Par exemple, il autorise les États à mener les entrevues de contrôle de la qualité dans le cadre du SNAP au téléphone plutôt qu'en personne. Il a aussi offert aux États la possibilité de différer de 45 jours certains réexamens des cas de contrôle de la qualité. La Loi relative à la réponse au coronavirus pour les familles en premier et la Loi CARES accordent à l'USDA une réserve pour imprévus au cas où le SNAP dépasserait les prévisions budgétaires. | Soutien interne | Loi relative à la réponse au coronavirus pour les familles en premier, Loi CARES, et 7 CFR 272.3© - https://www.usda.gov/coronavirus/food-assistance | G/AG/GEN/161 | 27/07/2020 |
| États-Unis d'Amérique | Programme spécial d'aide alimentaire supplémentaire pour les femmes, les bébés et les enfants (WIC) | L'USDA a approuvé rapidement les demandes des États voulant obtenir l'autorisation d'offrir d'autres solutions de remplacement si la disponibilité de certains aliments prescrits au titre du WIC était limitée. Il ramène aussi au minimum les interactions directes dans le cadre du WIC en limitant les visites obligatoires à la clinique au moyen de diverses dérogations, en suspendant temporairement l'obligation de se présenter en personne pour s'inscrire/se réinscrire au WIC et toucher les prestations au titre du WIC, et en autorisant le report de certains tests médicaux. La Loi relative à la réponse au coronavirus pour les familles en premier et la Loi CARES prévoient l'octroi d'un financement supplémentaire à l'USDA. | Soutien interne | Loi relative à la réponse au coronavirus pour les familles en premier et Loi CARES- https://www.usda.gov/coronavirus/food-assistance | G/AG/GEN/161 | 27/07/2020 |
| États-Unis d'Amérique | Distribution d'aliments | Conformément à la Déclaration présidentielle d'une situation d'urgence nationale, l'USDA peut approuver les demandes des États et des Nations tribales concernant la distribution de produits alimentaires aux ménages pour cause de catastrophe. La Loi relative à la réponse au coronavirus pour les familles en premier et la Loi CARES prévoient l'octroi d'un financement supplémentaire à l'USDA au titre du Programme d'aide alimentaire d'urgence, qui est un programme de distribution de produits alimentaires. | Soutien interne | Loi relative à la réponse au coronavirus pour les familles en premier et Loi CARES- https://www.usda.gov/coronavirus/food-assistance | G/AG/GEN/161 | 27/07/2020 |

| | | | | | | | | | |
|-----------------------|--|--|---|--|--------------|-----------------|---|--------------|------------|
| États-Unis d'Amérique | Transfert électronique de prestations au titre de la pandémie de coronavirus | La Loi de 2020 relative à la réponse au coronavirus pour les familles en premier confère au Secrétaire à l'agriculture le pouvoir d'approuver les plans d'urgence des organismes des États visant la fixation temporaire des critères d'admissibilité et des niveaux des prestations conformément à la Loi de 2008 sur l'alimentation et la nutrition. Les enfants qui auraient droit à des repas gratuits ou à prix réduits au titre de la Loi Richard B. Russel sur les déjeuners scolaires à l'échelle nationale n'eût été de la fermeture des écoles sont admissibles en vertu de cette disposition. Les organismes des États peuvent présenter des plans dans tous les cas où une école est fermée pendant au moins cinq jours consécutifs lors d'une situation désignée comme étant une urgence de santé publique au cours de laquelle l'école serait normalement ouverte. | Soutien interne | Loi de 2020 relative à la réponse au coronavirus pour les familles en premier - https://www.fns.usda.gov/snap/state-guidance-coronavirus-pandemic-ebt-pebt | G/AG/GEN/161 | 27/07/2020 | | | |
| États-Unis d'Amérique | Programme de protection des salaires (PPP) | Le PPP est un programme de prêts conçu pour offrir une incitation directe aux petites entreprises, y compris les entreprises agricoles, au maintien de leurs employés sur leurs feuilles de paye. La SBA renoncera au remboursement des prêts consentis à condition que tous les employés restent à l'emploi des petites entreprises pendant 8 semaines et que le montant du prêt serve à payer les salaires, le loyer, les intérêts hypothécaires ou le coût des services publics. | Soutien interne | Loi CARES, Loi relative au programme de protection des salaires et à l'amélioration de la couverture d'assurance santé, Loi de 2020 relative à l'assouplissement du programme de protection des salaires - https://www.sba.gov/funding-programs/loans/coronavirus-relief-options/paycheck-protection-program | G/AG/GEN/161 | 27/07/2020 | | | |
| États-Unis d'Amérique | Avance de fonds en cas de catastrophe causant un dommage économique (EIDL) | Les propriétaires de petites entreprises admissibles peuvent demander une EIDL, laquelle est une avance de fonds conçue pour accorder une aide économique aux entreprises, y compris les entreprises agricoles, qui subissent actuellement une perte de revenus. Il ne sera pas exigé de rembourser cette avance de fonds. | Soutien interne | Loi CARES, Loi relative au programme de protection des salaires et à l'amélioration de la couverture d'assurance santé - https://www.sba.gov/funding-programs/loans/coronavirus-relief-options/economic-injury-disaster-loan-emergency-advance | G/AG/GEN/161 | 27/07/2020 | | | |
| Paraguay | Mesure contingente en raison de la pandémie de COVID-19 | Fourniture de semences, d'intrants et d'une assistance technique en faveur de 50 000 exploitations familiales vulnérables à des fins de production vivrière. Le montant du plan de production s'élève à environ 8 millions de dollars. La coordination et la mise en œuvre relèvent de la responsabilité de la Direction de la vulgarisation agricole (DEAg) du Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAG). | Cette mesure ne vise pas de secteurs ni de produits spécifiques. 8 millions d'USD | Mars 2020 | Mai 2020. | Soutien interne | Loi n° 6469/2020 portant approbation du budget général de la nation pour l'exercice budgétaire 2020 | G/AG/GEN/162 | 28/07/2020 |

| | | | | | | | | | | |
|----------|---|--|--|--|-----------------------|---|-----------------|---|--------------|------------|
| Paraguay | Programme "Ñangareko" | Transferts d'argent pour l'achat de produits alimentaires, de médicaments et d'articles d'hygiène, destinés aux travailleurs du secteur informel. Aide et ne se limite pas versée sous la forme d'un paiement unique par personne. Montant total: 165 millions de PYG Bénéficiaire à environ 220 000 familles. | Cette mesure ne vise pas de secteurs ni de produits spécifiques. | 165 millions de PYG | Premier semestre 2020 | La mesure a déjà été mise en œuvre et exécutée. | Soutien interne | Décret n° 3495 du 30 mars 2020 | G/AG/GEN/162 | 28/07/2020 |
| Paraguay | Programmes "Pytyvo" et "Pytyvo 2.0" | Destinés aux travailleurs des secteurs informel et formel (PME) les plus touchés par la pandémie de COVID-19. Le montant total de l'aide accordée consiste en un paiement unique par personne. Les transferts sont effectués en deux temps, mais une seule fois par bénéficiaire, pour l'achat de produits alimentaires et de médicaments et d'articles d'hygiène. Les dépenses totales s'élèvent à 1 914 600 PYG par bénéficiaire. Des versements ont été reçus par environ 2 millions de | Cette mesure ne vise pas de secteurs ni de produits spécifiques. | 1 914 600 PYG par personne (2 millions de bénéficiaires) | Premier semestre 2020 | La mesure a déjà été mise en œuvre et exécutée. | Soutien interne | Plan de relance économique | G/AG/GEN/162 | 28/07/2020 |
| Paraguay | Projet d'intégration aux marchés agricoles (PIMA) | Amélioration des conditions d'accès au marché pour les organisations de producteurs et les communautés autochtones, y compris des mécanismes visant à investir dans la modernisation des techniques de production et l'intégration de l'utilisation de la technologie pour accroître la compétitivité et la durabilité. Ce projet s'adresse à environ 170 000 petits et moyens producteurs. Montant total inscrit au budget: 25 millions de dollars. | Cette mesure ne vise pas de secteurs ni de produits spécifiques. | 25 millions d'USD | Juin 2020 | La mesure a déjà été mise en œuvre et exécutée. | Soutien interne | Loi n° 6469/2020 portant approbation du budget général de la nation pour l'exercice budgétaire 2020 et Loi n° 6524/2020 déclarant l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire de la République du Paraguay face à la pandémie déclarée par l'Organisation mondiale de la santé en raison de la COVID-19 ou coronavirus et établissant des mesures administratives, fiscales et financières. | G/AG/GEN/162 | 28/07/2020 |
| Paraguay | Programme d'investissement du CAH | Programme d'investissement devant être mis en œuvre par le Crédit agricole d'habilitation (CAH) dans le cadre des mesures liées à la COVID-19 établies par le FOGAPY (Fonds de garantie du Paraguay). Un total de 7 922 crédits seront accordés en 2020 dans les secteurs de l'économie, des services et de la consommation. | Cette mesure ne vise pas de secteurs ni de produits spécifiques. | | Mars 2020 | Jusqu'à ce que les fonds aient été complètement alloués. Cette mesure fait partie d'une enveloppe de prêts de la Banque mondiale. | Soutien interne | Loi n° 6524/2020 déclarant l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire de la République du Paraguay face à la pandémie déclarée par l'Organisation mondiale de la santé en raison de la COVID-19 ou coronavirus et établissant des mesures administratives, fiscales et financières. | G/AG/GEN/162 | 28/07/2020 |
| Paraguay | Capitalisation des MPME du secteur de l'élevage | À mettre en œuvre par le Fonds pour l'élevage pour un montant total de 20 millions d'USD. Les crédits sont alloués à la production, à l'achat d'animaux et à la chaîne de valeur du secteur de l'élevage, y compris les fonds de roulement, le transports les services vétérinaires, le matériel, les infrastructures, l'acquisition de technologies et autres. | Cette mesure ne vise pas de secteurs ni de produits spécifiques. | 20 millions d'USD | Juin 2020 | Décembre 2020 | Soutien interne | Loi n° 6524/2020 déclarant l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire de la République du Paraguay face à la pandémie déclarée par l'Organisation mondiale de la santé en raison de la COVID-19 ou coronavirus et établissant des mesures administratives, fiscales et financières. | G/AG/GEN/162 | 28/07/2020 |

| | | | | | | | | | |
|--------------------|---|--|---|---------------------------|---------------|---|--|----------------------------------|------------|
| Paraguay | Mise en place d'un régime exceptionnel et transitoire pour faciliter le paiement des impôts | Vise à faciliter le paiement de l'impôt sur le revenu des activités commerciales (IRACIS) et de l'impôt sur le revenu des activités agricoles (IMAGRO) pour l'exercice budgétaire 2019 et proroge le délai pour le premier versement de l'impôt sur le revenu des sociétés (IRE) jusqu'à juillet 2020. | Cette mesure ne vise pas de secteurs ni de produits spécifiques, et ne se limite pas exclusivement au secteur agricole. | 31 mars 2020 | Décembre 2020 | Soutien interne | Décret n° 3480 du 28 mars 2020 | G/AG/GEN/162 | 28/07/2020 |
| Paraguay | Réduction des coûts d'importation | Réduction de 30 à 40% des coûts d'importation grâce à l'ajustement des taxes liées à l'importation de marchandises. | Cette mesure ne vise pas de secteurs ni de produits spécifiques, et ne se limite pas exclusivement au secteur agricole. | Deuxième semestre de 2020 | | Soutien interne | Plan de relance économique | G/AG/GEN/162 | 28/07/2020 |
| Paraguay | Réduction des coûts d'exportation | Dématérialisation des procédures d'exportation. | Cette mesure ne vise pas de secteurs ni de produits spécifiques, et ne se limite pas exclusivement au secteur agricole. | Deuxième semestre de 2020 | | Soutien interne | Plan de relance économique | G/AG/GEN/162 | 28/07/2020 |
| El Salvador | Modification du tarif d'importation centraméricain | Modification du tarif d'importation centraméricain afin de garantir l'approvisionnement de la population en produits alimentaires de base | Lait, haricots rouges, riz, farine de blé, farine de maïs, farine de riz, légumes préparés | Mars 2020 | 03/02/2021 | Accès marchés | aux Décret législatif n° 604, publié au Journal officiel n° 58, volume 426, du 20 mars 2020 | G/AG/GEN/163, G/AG/GEN/163/Add/1 | 04/02/2021 |
| El Salvador | Ouverture d'un contingent pour offre insuffisante de riz en paille | Mise à disposition d'un contingent pour offre insuffisante de riz en paille de toute origine à l'extérieur de la région centraméricaine d'un volume allant jusqu'à 20 000 tm | Riz en paille | Mars 2020 | 03/02/2021 | Accès marchés | aux Décision n° 501, publiée au Journal officiel n° 60, volume 426, du 23 mars 2020 | G/AG/GEN/163, G/AG/GEN/163/Add/1 | 04/02/2021 |
| El Salvador | Ouverture d'un contingent pour offre insuffisante de maïs jaune | Mise à disposition d'un contingent pour offre insuffisante de maïs jaune de toute origine à l'extérieur de la région centraméricaine d'un volume allant jusqu'à 180 000 tm | Maïs jaune | Mars 2020 | 03/02/2021 | Accès marchés | aux Décision n° 502, publiée au Journal officiel n° 60, volume 426, du 23 mars 2020 | G/AG/GEN/163, G/AG/GEN/163/Add/1 | 04/02/2021 |
| El Salvador | Ouverture d'un contingent pour offre insuffisante de maïs blanc | Mise à disposition d'un contingent pour offre insuffisante de maïs blanc de toute origine à l'extérieur de la région centraméricaine d'un volume allant jusqu'à 140 000 tm | Maïs blanc | Mars 2020 | 03/02/2021 | Accès marchés | aux Décision n° 503, publiée au Journal officiel n° 60, volume 426, du 23 mars 2020 | G/AG/GEN/163, G/AG/GEN/163/Add/1 | 04/02/2021 |
| El Salvador | Restriction temporaire des exportations de haricots rouges | Restriction temporaire des exportations de haricots rouges | Haricots rouges | Mars 2020 | 03/02/2021 | Restrictions prohibitions l'exportation | ou Décision exécutive n° 512, à publiée au Journal officiel n° 63, volume 426, du 26 mars 2020 | G/AG/GEN/163, G/AG/GEN/163/Add/1 | 04/02/2021 |
| El Salvador | Dispositions spéciales et transitoires pour le Ministère de l'agriculture et de l'élevage | Exemption, pour le Ministère de l'agriculture et de l'élevage et les importateurs particuliers, du paiement de droits de douane à l'importation et du paiement de droits pour le transfert de biens mobiliers et la prestation de services pour l'achat des denrées suivantes destinées à la consommation humaine: maïs blanc, haricots noirs, riz | Maïs blanc, haricots noirs, riz blanchi, riz précuit et haricots rouges | Avril 2020 | 03/02/2021 | Soutien interne | Décret législatif n° 616, publié au Journal officiel n° 69, volume 427, du 2 avril 2020 | G/AG/GEN/163, G/AG/GEN/163/Add/1 | 04/02/2021 |
| El Salvador | Procédure d'importation dans le cadre du Décret législatif n° 604 | Procédure d'autorisation des importations visées par le Décret législatif n° 604 | Lait, haricots rouges, riz, farine de blé, farine de maïs, farine de riz, légumes préparés | Mars 2020 | 03/02/2021 | Accès marchés | aux Décision exécutive n° 511, publiée au Journal officiel n° 63, volume 426, du 26 mars 2020 | G/AG/GEN/163, G/AG/GEN/163/Add/1 | 04/02/2021 |

| | | | | | | | | | | |
|---------------|--|---|----------------------------------|--|------------|------------|-----------------|--|---|------------|
| Suisse | Augmentation temporaire de la contribution à la congélation volontaire de viande des animaux des espèces bovine et caprine. | Cette augmentation de la contribution au stockage de la viande de veau et la viande caprine a permis de stabiliser le marché en réduisant temporairement l'offre disponible afin de faire face à la forte baisse de la demande résultant de la fermeture des restaurants. | Viande de veau et viande caprine | 3 millions de CHF | 04/02/2020 | 10/01/2020 | Soutien interne | Ordonnance sur les mesures visant à atténuer les conséquences économiques du coronavirus dans le secteur de l'agriculture (AS 2020 1141) et Ordonnance sur les marchés du bétail de boucherie et de la viande (916.341). | G/AG/GEN/164, G/AG/GEN/164/Add.1 | 01/09/2020 |
| Suisse | Aide financière exceptionnelle pour le déclassement de vins suisses d'appellation d'origine contrôlée (AOC) des millésimes 2019 et antérieurs en vin de table. | L'aide financière octroyée couvre partiellement la perte de valeur du vin due au déclassement volontaire de vins AOC en vin de table ou vin industriel. La raison de la mise en place de cette mesure est la forte baisse de la demande suite à la fermeture des restaurants et l'interdiction des manifestations. Le but de la mesure est d'alléger le marché des vins suisses AOC. 1 ^{er} avril-30 septembre 2020 (délai pour le dépôt des demandes). Les versements seront effectués jusqu'au 10 | Vin | Max. 10 millions de CHF | | | Soutien interne | Ordonnance concernant l'aide financière exceptionnelle pour le déclassement de vins d'appellation d'origine contrôlée en vin de table en lien avec le coronavirus (916.141). | G/AG/GEN/164, G/AG/GEN/164/Add.1 | 01/09/2020 |
| Suisse | Prorogation des droits d'importation du contingent tarifaire 5 ("viandes rouges") | Les droits d'importation sont appliqués pendant une période plus longue car la demande est plus faible. Mesure ponctuelle. | Viandes rouges | | | | Accès marchés | aux Cette mesure n'a pas nécessité de changement législatif. | G/AG/GEN/164, G/AG/GEN/164/Corr.1, G/AG/GEN/164/Add.1 | 01/09/2020 |
| Suisse | Augmentation autonome du contingent tarifaire 7 (produits laitiers). | Les volumes d'importation dans le cadre du contingent tarifaire ont été augmentés de 4 800 t (2 800 t précédemment) pour l'année civile 2020. | Produits laitiers | | 07/01/2020 | 31/12/20 | Accès marchés | aux Ordonnance sur les mesures visant à atténuer les conséquences économiques du coronavirus dans le secteur de l'agriculture (AS 2020 1141). Ordonnance sur l'importation de produits agricoles (AS 2020 1779, AS 2020 3573, AS 2020 4705). | G/AG/GEN/164, G/AG/GEN/164/Add.1 | 01/09/2020 |
| Suisse | Augmentation autonome du contingent tarifaire 9 (œufs d'oiseaux). | Les volumes d'importation dans le cadre du contingent tarifaire ont été augmentés de 3 000 t (1 000 t précédemment) pour l'année civile 2020. | Œufs d'oiseaux | | 07/01/2020 | 31/12/20 | Accès marchés | aux Ordonnance sur les mesures visant à atténuer les conséquences économiques du coronavirus dans le secteur de l'agriculture (AS 2020 1141, AS 2020 4705). | G/AG/GEN/164, G/AG/GEN/164/Add.1 | 01/09/2020 |
| Brésil | Programa de Aquisição de Alimentos (PAA) (Programme d'achat de produits alimentaires) | Le "PAA Compra com Doação Simultânea" (achat avec don simultané) a reçu un budget supplémentaire de 370 millions de BRL, qui permet d'acheter des denrées alimentaires produites par les agriculteurs familiaux et leurs coopératives pour les donner ensuite aux personnes en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle; et le "PAA Leite" (Incitation à la production et à la consommation de lait) a reçu un budget supplémentaire de 130 millions de BRL, qui permet d'acheter du lait non traité auprès de laiteries et d'exploitations laitières familiales de la région semi-aride pour le distribuer ensuite à des associations caritatives et à des familles socialement vulnérables. | Lait (pour "PAA Leite") | "PAA 370 millions de BRL + 130 millions de BRL | | | Soutien interne | Mesure provisoire n° 957/2020 du 27 avril 2020 | G/AG/GEN/165 | 04/09/2020 |

| | | | | | | | | | |
|---------------|---|---|---------------------|---------------|------------|-----------------|---|----------------------------------|------------|
| Brésil | Programa Nacional de Alimentação Escolar (PNAE) (Programme national d'alimentation scolaire) | Le maintien de la distribution de denrées alimentaires, achetées avec des ressources du PNAE, aux parents ou tuteurs des élèves des écoles publiques d'enseignement de base a été exceptionnellement autorisé pendant la période de suspension des cours en raison d'une situation d'urgence ou de calamité publique. | | | | Soutien interne | Loi n° 13 987 du 7 avril 2020 | G/AG/GEN/165 | 04/09/2020 |
| Brésil | Financement et crédit à l'investissement | Les opérations de financement et de crédit à l'investissement dans le secteur agricole ont été maintenues jusqu'au 15 décembre 2020. | | | | Soutien interne | Résolution CMN n° 4 840 du 30 juillet 2020 | G/AG/GEN/165 | 04/09/2020 |
| Brésil | Programa Nacional de Fortalecimento da Agricultura familiar (PRONAF) (Programme de renforcement de l'agriculture familiale) et Programa Nacional de Apoio às Microempresas e Empresas de Pequeno Porte (PRONAMP) (Programme national de soutien aux micro et petites entreprises) | Des lignes de crédit spéciales ont été établies en faveur des exploitations familiales et de taille moyenne, avec des taux d'intérêt bonifiés et un délai de paiement de 3 ans pour la production de fleurs, de fruits et légumes et de lait. | | | | Soutien interne | Résolution CMN n° 4 801 du 9 avril 2020 | G/AG/GEN/165 | 04/09/2020 |
| Brésil | Garantia-safra | La prestation liée à la Garantie-Safra peut être versée intégralement en une seule tranche de 850,00 BRL, en raison de l'état de calamité publique et des mesures prises pour faire face à la pandémie de COVID-19. Dans des circonstances normales, la prestation est payée en 5 versements échelonnés. | | | | Soutien interne | Ordonnance ministérielle n° 15/2020 du 14 avril | G/AG/GEN/165 | 04/09/2020 |
| Japon | Projet d'aide d'urgence visant à assurer la disponibilité de la main-d'œuvre dans le secteur agricole | Le programme vise à faire face à la pénurie de main-d'œuvre due à la pandémie de COVID-19, afin de préserver la production agricole. | 4,646 milliards JPY | de 30/04/2020 | 31/03/2021 | Soutien interne | Ces mesures sont incluses dans les "Mesures économiques d'urgence pour faire face au nouveau coronavirus (COVID-19)" (Décision du Cabinet du 20 avril 2020). Le texte de la Décision du Cabinet (traduction provisoire en anglais) peut être consulté sur le site Web du Bureau du Cabinet à l'adresse suivante: https://www5.cao.go.jp/keizai1/keizaitaisaku/2020/20200420_economic_measures_all.pdf . | G/AG/GEN/166, G/AG/GEN/166/Rev.1 | 26/03/2021 |

| | | | | | | | | | |
|--------------|---|--|----------------------|---------------|------------|-----------------|---|-------------------------------------|------------|
| Japon | Introduction et démonstration pour une agriculture intelligente afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre | Le programme introduit des projets pilotes utilisant des technologies d'"agriculture intelligente" pour les cultures et les régions exposées à la pénurie de main-d'œuvre due à la pandémie de COVID-19. | 1,046 milliard JPY | de 30/04/2020 | 31/03/2021 | Soutien interne | Ces mesures sont incluses dans les "Mesures économiques d'urgence pour faire face au nouveau coronavirus (COVID-19)" (Décision du Cabinet du 20 avril 2020). Le texte de la Décision du Cabinet (traduction provisoire en anglais) peut être consulté sur le site Web du Bureau du Cabinet à l'adresse suivante: https://www5.cao.go.jp/keizai1/keizaitaisaku/2020/20200420_economic_measures_all.pdf . | G/AG/GEN/166, G/AG/GEN/166/Rev.1 | 26/03/2021 |
| Japon | Projet comportant des mesures spéciales de soutien d'urgence telles que la gestion des bovins d'embouche | Le programme soutient les activités visant à améliorer la gestion des éleveurs de bovins d'embouche afin de faire face à la dégradation de leurs activités commerciales due à la pandémie de COVID-19. | 30,531 milliards JPY | de 30/04/2020 | 31/03/2021 | Soutien interne | Ces mesures sont incluses dans les "Mesures économiques d'urgence pour faire face au nouveau coronavirus (COVID-19)" (Décision du Cabinet du 20 avril 2020). Le texte de la Décision du Cabinet (traduction provisoire en anglais) peut être consulté sur le site Web du Bureau du Cabinet à l'adresse suivante: https://www5.cao.go.jp/keizai1/keizaitaisaku/2020/20200420_economic_measures_all.pdf . | G/AG/GEN/166, G/AG/GEN/166/Rev.1 | 26/03/2021 |
| Japon | Mesures d'urgence visant à faciliter la distribution de veaux de boucherie | Le programme fournit une aide aux producteurs de veaux qui doivent reprogrammer les expéditions en raison de la pandémie de COVID-19. | 984 millions de JPY | 30/04/2020 | 31/03/2021 | Soutien interne | Ces mesures sont incluses dans les "Mesures économiques d'urgence pour faire face au nouveau coronavirus (COVID-19)" (Décision du Cabinet du 20 avril 2020). Le texte de la Décision du Cabinet (traduction provisoire en anglais) peut être consulté sur le site Web du Bureau du Cabinet à l'adresse suivante: https://www5.cao.go.jp/keizai1/keizaitaisaku/2020/20200420_economic_measures_all.pdf . | G/AG/GEN/166, G/AG/GEN/166/Rev.1 | 26/03/2021 |

| | | | | | | | | | | |
|--------------|--|---|------------------------------------|-------------------------|------------|------------|-----------------|---|----------------------------------|------------|
| Japon | Projets de stabilisation des prix des légumes | Le programme fournit des fonds supplémentaires au programme existant afin de faire face à la pandémie de COVID-19. | Légumes | 5,597 milliards de JPY | 30/04/2020 | 31/03/2021 | Soutien interne | Ces mesures sont incluses dans les "Mesures économiques d'urgence pour faire face au nouveau coronavirus (COVID-19)" (Décision du Cabinet du 20 avril 2020). Le texte de la Décision du Cabinet (traduction provisoire en anglais) peut être consulté sur le site Web du Bureau du Cabinet à l'adresse suivante: https://www5.cao.go.jp/keizai1/keizaitaisaku/2020/20200420_economic_measures_all.pdf . | G/AG/GEN/166, G/AG/GEN/166/Rev.1 | 26/03/2021 |
| Japon | Appui prioritaire à la promotion et à l'amélioration des installations pour maintenir et renforcer les potentiels de commercialisation | Le programme aide les entités à améliorer leurs installations en réponse à l'évolution de la demande sur les marchés due à la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à leurs activités de promotion des ventes. | | 15,697 milliards de JPY | 30/04/2020 | 31/03/2021 | Soutien interne | Ces mesures sont incluses dans les "Mesures économiques d'urgence pour faire face au nouveau coronavirus (COVID-19)" (Décision du Cabinet du 20 avril 2020). Le texte de la Décision du Cabinet (traduction provisoire en anglais) peut être consulté sur le site Web du Bureau du Cabinet à l'adresse suivante: https://www5.cao.go.jp/keizai1/keizaitaisaku/2020/20200420_economic_measures_all.pdf . | G/AG/GEN/166, G/AG/GEN/166/Rev.1 | 26/03/2021 |
| Japon | Mesures visant à renforcer l'offre de produits agricoles et d'élevage | Le programme fournit une aide aux groupements de producteurs et acheteurs pour un approvisionnement continu et stable en produits agricoles et animaux, afin de faire face à la pandémie de COVID-19. | Produits agricoles et de l'élevage | 14,300 milliards de JPY | 30/04/2020 | 31/03/2021 | Soutien interne | Ces mesures sont incluses dans les "Mesures économiques d'urgence pour faire face au nouveau coronavirus (COVID-19)" (Décision du Cabinet du 20 avril 2020). Le texte de la Décision du Cabinet (traduction provisoire en anglais) peut être consulté sur le site Web du Bureau du Cabinet à l'adresse suivante: https://www5.cao.go.jp/keizai1/keizaitaisaku/2020/20200420_economic_measures_all.pdf . | G/AG/GEN/166, G/AG/GEN/166/Rev.1 | 26/03/2021 |

| | | | | | | | | | |
|--------------|---|--|-------------------------|------------|------------|-----------------|---|-------------------------------------|------------|
| Japon | Soutien à la production au cours de la prochaine saison de récolte en réponse à une nouvelle demande intérieure et extérieure | Le programme fournit une aide aux producteurs qui pratiquent des cultures telles que les légumes, les fleurs, les fruits et le thé au cours de la prochaine saison de récolte, afin de faire face à la pandémie de COVID-19. | 24,190 milliards de JPY | 30/04/2020 | 31/03/2021 | Soutien interne | Ces mesures sont incluses dans les "Mesures économiques d'urgence pour faire face au nouveau coronavirus (COVID-19)" (Décision du Cabinet du 20 avril 2020). Le texte de la Décision du Cabinet (traduction provisoire en anglais) peut être consulté sur le site Web du Bureau du Cabinet à l'adresse suivante: https://www5.cao.go.jp/keizai1/keizaitaisaku/2020/20200420_economic_measures_all.pdf . | G/AG/GEN/166, G/AG/GEN/166/Rev.1 | 26/03/2021 |
| Japon | Soutien à la promotion de l'utilisation des plantes à fleurs dans les installations publiques | Le programme soutient les activités visant à faciliter une plus large utilisation des fleurs dans les installations publiques, compte tenu du fait que le commerce des fleurs a été touché par la pandémie de COVID-19. | 3,197 milliards de JPY | 30/04/2020 | 31/03/2021 | Soutien interne | Ces mesures sont incluses dans les "Mesures économiques d'urgence pour faire face au nouveau coronavirus (COVID-19)" (Décision du Cabinet du 20 avril 2020). Le texte de la Décision du Cabinet (traduction provisoire en anglais) peut être consulté sur le site Web du Bureau du Cabinet à l'adresse suivante: https://www5.cao.go.jp/keizai1/keizaitaisaku/2020/20200420_economic_measures_all.pdf . | G/AG/GEN/166, G/AG/GEN/166/Rev.1 | 26/03/2021 |
| Japon | Aide d'urgence pour un soutien concernant les stocks de bœuf Wagyu | Le programme est une aide d'urgence qui aide les grossistes en viande qui ont accumulé des stocks de bœuf Wagyu en raison de la pandémie de COVID-19. | 49,986 milliards de JPY | 30/04/2020 | 31/03/2021 | Soutien interne | Ces mesures sont incluses dans les "Mesures économiques d'urgence pour faire face au nouveau coronavirus (COVID-19)" (Décision du Cabinet du 20 avril 2020). Le texte de la Décision du Cabinet (traduction provisoire en anglais) peut être consulté sur le site Web du Bureau du Cabinet à l'adresse suivante: https://www5.cao.go.jp/keizai1/keizaitaisaku/2020/20200420_economic_measures_all.pdf . | G/AG/GEN/166, G/AG/GEN/166/Rev.1 | 26/03/2021 |

| | | | | | | | | | |
|---------------|--|--|--------------------------|------------|------------|-----------------|---|-------------------------------------|------------|
| Japon | Mesures d'urgence pour la promotion des ventes de produits agricoles | Le programme aide les groupes de producteurs et les vendeurs à mener leurs activités de promotion des ventes et à fournir leurs produits aux programmes de repas scolaires afin de faire face à la pandémie de COVID-19. | 140,037 milliards de JPY | 30/04/2020 | 31/03/2021 | Soutien interne | Ces mesures sont incluses dans les "Mesures économiques d'urgence pour faire face au nouveau coronavirus (COVID-19)" (Décision du Cabinet du 20 avril 2020). Le texte de la Décision du Cabinet (traduction provisoire en anglais) peut être consulté sur le site Web du Bureau du Cabinet à l'adresse suivante: https://www5.cao.go.jp/keizai1/keizaitaisaku/2020/20200420_economic_measures_all.pdf . | G/AG/GEN/166, G/AG/GEN/166/Rev.1 | 26/03/2021 |
| Canada | Fonds des infrastructures alimentaires locales | Ces fonds aideront les banques alimentaires et d'autres organismes de récupération alimentaire canadiens à offrir un meilleur accès aux aliments aux personnes en situation d'insécurité alimentaire à cause de la pandémie de COVID-19. Les fonds seront utilisés pour: 1) acheter des denrées alimentaires et d'autres produits de première nécessité; 2) acheter ou louer de l'équipement et du matériel; 3) assurer le transport et la distribution de denrées alimentaires; 4) assurer l'accès à de nouveaux centres de distribution; 5) embaucher des employés temporaires pour combler le manque de bénévoles; 6) appliquer des mesures de sûreté biologique. | 100 millions de CAD | | | Soutien interne | https://www.agr.gc.ca/eng/agricultural-programs-and-services/?id=1362151577626 | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada | Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires | Le programme aide les employeurs canadiens avec certains des frais supplémentaires liés à la période d'isolement obligatoire de 14 jours imposée aux travailleurs étrangers temporaires à leur entrée au Canada en vertu de la Loi sur la mise en quarantaine. Il fournit une contribution maximale non remboursable d'un montant de 1 500 \$ pour chaque travailleur étranger temporaire. | 50 millions de CAD | G/AG/W/209 | | Soutien interne | https://www.agr.gc.ca/eng/agricultural-programs-and-services/mandatory-isolation-support-for-temporary-foreign-workers-program/?id=1588186409721 | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada | Programme de récupération d'aliments excédentaires | Ce programme vise à gérer et à orienter les excédents existants vers des organisations vouées à la lutte à l'insécurité alimentaire et à garantir que ces produits excédentaires ne soient pas gaspillés. Il est conçu pour permettre aux organisations à but lucratif et non lucratif de toute la chaîne d'approvisionnement de soumissionner pour l'acquisition de volumes importants de produits excédentaires au coût de production ou moindre prix, et de les transformer si nécessaire pour en prolonger la durée de conservation (produits congelés, séchés ou en conserve) et de les distribuer à des | 50 millions de CAD | | | Soutien interne | https://www.agr.gc.ca/eng/agricultural-programs-and-services/surplus-food-rescue-program/?id=1591298974329 | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|-----------------------|--|-----------------|---|--------------------|------------|
| Canada | Programme de retrait de bovins et de porcs (Agriculture) | Ce programme aide à couvrir les coûts Bétail accrus pour nourrir les bovins de boucherie et les porcs prêts pour le marché en raison des retards dans la transformation dus à la COVID-19, tout en redirigeant les surplus de produits du porc vers ceux qui en ont besoin. | 150 millions de CAD | | Soutien interne | https://afsc.ca/income-stabilization/agrirecovery | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada | Programme de paiements anticipés: sursis à la mise en défaut pour les producteurs admissibles | Dans le cadre du Programme de Céréales, paiements anticipés, 3 sursis à la mise en oléagineuses, défaut ont été mis en place pour aider les oléagineuses, producteurs admissibles qui éprouvent bovins, bisons, fleurs des difficultés à rembourser les prêts en pot, fleurs qu'ils ont contractés dans le cadre du coupées et ginseng programme. Les sursis ont accordé de nouveaux délais pour le remboursement des avances de fonds de 2018 sur les grains, les légumineuses et les oléagineuses, les bovins et les bisons, et également pour le remboursement des avances de fonds de 2019 sur les fleurs en pot, les fleurs coupées et le ginseng. | s.o. | | Soutien interne | https://www.agr.gc.ca/eng/agricultural-programs-and-services/advance-payments-program/?id=1462198969862 | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Terre-Neuve-et-Labrador) | Plan pour développer le secteur agricole et créer des emplois | Ce financement s'inscrit dans le cadre d'un plan visant à soutenir l'emploi dans les communautés rurales et à aider à ouvrir de nouveaux marchés et produits pour les entreprises utilisant des ressources renouvelables pendant la pandémie mondiale de COVID-19. Le financement apporte un soutien direct et indirect à divers produits agricoles tels que la viande bovine, les légumes et l'apiculture, ainsi qu'aux nouveaux | 12,81 millions de CAD | | Soutien interne | https://www.gov.nl.ca/releases/2020/exec/0619n02 | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Nouvelle-Écosse) | Réduction de 10% des primes d'assurance-récolte | Une réduction de 10% est appliquée aux Cultures primes d'assurance-récolte pour 2020 | 0,105 million de CAD | | Soutien interne | s.o. | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Nouvelle-Écosse) | Protocole d'isolement des travailleurs étrangers temporaires dans les secteurs de l'agriculture et de l'aquaculture | Déterminer avec le gouvernement la voie à suivre pour isoler les travailleurs étrangers temporaires (TET) en Nouvelle-Écosse pour la saison 2020 pendant la période obligatoire de 14 jours. Aider les entreprises du secteur de l'agriculture et des produits de la mer à réussir à isoler leurs TET pendant la période prescrite, en collaboration avec les ministères provinciaux concernés, notamment ceux de la Santé publique et du Travail et de l'Éducation postsecondaire de la Nouvelle- | 0,125 million de CAD | | Soutien interne | s.o. | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Ontario) | Programme de gestion des risques | En raison de la pandémie de COVID-19, le financement du Programme de gestion des risques a été augmenté de 50 millions de CAD un an plus tôt que prévu, passant de 100 millions de CAD à 150 millions de CAD. Le soutien aux producteurs dans le cadre du Programme de gestion des risques est limité par la disponibilité des fonds. | 50 millions de CAD | | Soutien interne | https://www.agricorp.com/en-ca/Programs/RMP/Pages/Overview.aspx | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |

| | | | | | | | |
|--------------------------|---|--|------------------------------|-----------------|---|--------------------|------------|
| Canada (Ontario) | Programme de protection au travail pour le secteur agroalimentaire Ontario-Canada | Financement provincial supplémentaire pour le Programme de protection au travail pour le secteur agroalimentaire. Aider les entreprises de producteurs à aborder des problèmes immédiats de santé et de sécurité directement reliés aux répercussions de la COVID-19 grâce au Programme élargi de protection au travail pour le secteur agroalimentaire. En plus d'aider les entreprises de producteurs, le programme élargi rend l'aide financière accessible aux entreprises qui offrent des services d'emballages de produits primaires hors ferme ainsi qu'aux entreprises qui offrent des services d'écimage du maïs. | 15 millions de CAD | Soutien interne | http://www.omafra.gov.on.ca/english/cap/capproducers.htm | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Ontario) | Ontario-Canada: Agri-relance pour les éleveurs de bœufs et de porcs | Ce financement va aider à couvrir les coûts accrus pour nourrir les bovins de boucherie et les porcs prêts pour le marché en raison des retards dans la transformation dus à la COVID-19, tout en redirigeant les surplus de produits du porc vers ceux qui en ont besoin. Le programme a pour but de garantir que la chaîne d'approvisionnement alimentaire du pays reste solide et prête à se rétablir à mesure que l'économie reprend | Bétail 10 millions de CAD | Soutien interne | https://news.ontario.ca/omafra/en/2020/06/canada-and-ontario-support-beef-and-hog-farmers-during-covid-19.html | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Québec) | Investissements financiers pour appuyer le recrutement de travailleurs agricoles | Prime de 100 CAD par semaine pour les travailleurs agricoles, création d'un nouveau programme pour le déplacement de la main-d'œuvre, mise en place d'équipes sur le terrain et soutien financier pour aider les contacts entre les exploitations agricoles et les nouveaux travailleurs | 45 millions de CAD | Soutien interne | http://www.fili-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2804171249 | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Québec) | Garantie de prêt pouvant aller jusqu'à 50 000 CAD - (Financière agricole du Québec) | Garantie de prêt accessible à l'ensemble de la clientèle en financement de la Financière agricole du Québec connaissant des problèmes de liquidités temporaires en lien avec le contexte de la pandémie de la COVID-19. | s.o. | Soutien interne | https://www.fadq.qc.ca/salle-de-presse/actualites/details/une-garantie-de-pret-pouvant-aller-jusqu-a-50-000 | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Québec) | Moratoire de 6 mois sur le remboursement des prêts (Financière agricole du Québec) | Moratoire de 6 mois sur le remboursement des prêts offert à l'ensemble des clients de la Financière agricole du Québec. | s.o. | Soutien interne | https://www.fadq.qc.ca/fr/salle-de-presse/actualites/details/la-financiere-agricole-du-quebec-met-en-place-de-nouvelles-mesures-pour-accompagner-les-producteurs-1 | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Manitoba) | Initiative spéciale de réponse à la COVID-19 | Cette initiative spéciale de réponse à la COVID-19 assortie d'un budget de 3 millions de CAD vise à aider les entreprises de transformation agricole, les organisations de l'industrie et les fournisseurs de services à l'industrie à adapter leurs processus de production et à mettre en œuvre de nouvelles stratégies et technologies pour atténuer les répercussions de la COVID-19 et garantir la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et la compétitivité du secteur | 3 millions de CAD | Soutien interne | https://www.gov.mb.ca/agriculture/canadian-agricultural-partnership/action-manitoba-program/financial-assistance-covid-19.html | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |

| | | | | | | | |
|--------------------------|---|---|---------------------|-----------------|---|--------------------|------------|
| Canada (Manitoba) | Aide à la sécurité alimentaire dans le nord du Manitoba | Le Canada et le Manitoba fourniront en tout 200 000 CAD dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA) pour soutenir des projets novateurs qui visent à accroître directement l'approvisionnement alimentaire des collectivités nordiques. Le PCA fournira également une aide de 40 000 CAD pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de formation visant à jumeler des collectivités avec des experts agricoles provinciaux. De plus, le gouvernement du Manitoba investira 370 000 CAD pour soutenir la production alimentaire locale et la sécurité alimentaire dans les collectivités nordiques. | 0,71 million de CAD | Soutien interne | https://news.gov.mb.ca/news/index.html?item=48579&posted=2020-07-13 | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Manitoba) | Initiative de cuisine locale | L'aide financière sera versée à la Manitoba Association of Home Economists (MAHE) par l'intermédiaire du PCA. Elle permettra de préparer et de promouvoir des ressources électroniques imprimables sur les connaissances alimentaires et la préparation sûre d'aliments abordables et accessibles, en mettant en valeur les ingrédients produits au Manitoba. La MAHE travaillera de pair avec des organismes communautaires sans but lucratif s'occupant de populations vulnérables, avec des spécialistes en santé publique et en salubrité alimentaire et avec la chaîne d'approvisionnement pour que son travail vienne se greffer aux ressources qui existent déjà et soit accessible à la population manitobaine. | 0,07 million de CAD | Soutien interne | https://news.gov.mb.ca/news/index.html?item=48571&posted=2020-07-10 | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Manitoba) | Modèle de distribution d'aliments | Direct Farm Manitoba achètera une plateforme logicielle qui permettra aux Manitobains de commander des aliments en ligne auprès de producteurs et de marchés agricoles locaux. Le financement servira également à mettre sur pied un réseau de cueillette et de livraison permettant aux consommateurs d'obtenir leurs commandes, et à élaborer des pratiques sécuritaires de manutention et d'emballage destinées aux producteurs et aux transformateurs en raison de la | 0,16 million de CAD | Soutien interne | https://news.gov.mb.ca/news/index.html?item=47638&posted=2020-04-27 | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Manitoba) | Retrait de bovins | Le Manitoba élaborera et administrera un Bétail programme Agri-relance financé par le Canada seulement, afin de pallier l'augmentation des coûts des aliments pour nourrir les bovins de finition du Manitoba. Le programme sera axé sur les coûts extraordinaires occasionnés par l'alimentation des bovins au-delà des dates de vente et d'abattage prévues. Les paiements au titre du programme seront versés par tête par jour, sans charge administrative excessive. Le paiement maximal sera de 75,60 CAD par tête et sera fondé sur le nombre de jours d'alimentation admissibles et le nombre d'animaux admissibles. | 1 million de CAD | Soutien interne | s.o. | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |

| | | | | | | | | |
|--------------------------------------|---|---|-----------------------|----------|-----------------|---|--------------------|------------|
| Canada (Saskatchewan) | Réduction des primes d'assurance en Saskatchewan | Le gouvernement de la Saskatchewan aidera les éleveurs de bétail à gérer les conséquences des perturbations du marché dues à la pandémie de COVID-19 en accordant un financement pouvant atteindre 5 millions de CAD pour compenser partiellement la hausse des primes dans le cadre du Programme d'assurance des prix du bétail dans l'Ouest. Le gouvernement provincial financera 40% de l'augmentation du coût des primes, rétroactivement au 25 février 2020. Ces ajustements des primes seront en vigueur jusqu'au 1 ^{er} septembre 2020. À cette date, le gouvernement provincial procédera à un | 5 millions de CAD | | Soutien interne | https://www.scic.ca/?/wlpip/saskatchewan-premium-rebate | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Saskatchewan) | Programme de retrait de bétail | Le gouvernement de la Saskatchewan financera la contribution provinciale de 40% au programme de retrait du programme Agri-relance. Les éleveurs de bétail de la Saskatchewan pourront recevoir au total 12,5 millions de CAD dans le cadre du programme de retrait (7,5 millions de CAD du gouvernement fédéral et 5 millions de CAD du | 12,5 millions de CAD | Bétail | Soutien interne | https://www.saskatchewan.ca/government/news-and-media/2020/may/14/supporting-livestock-producers | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Alberta) | Alberta-Canada: Initiative de compensation des coûts des aliments pour les bovins gras lancée en 2020 en réaction à la COVID-19 | Le programme: i) prévoit une compensation des coûts extraordinaires des aliments pour animaux supportés par les participants admissibles en raison de la réduction de la capacité d'abattage et de l'arriéré attribuable à la pandémie mondiale de COVID-19 et ii) appuie la gestion des bovins prêts pour le marché tout au long du processus d'abattage. | 25,92 millions de CAD | Bovins | Soutien interne | https://afsc.ca/income-stabilization/agrirecovery | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Alberta) | Aide à la formation agricole | Subvention pour les employeurs admissibles (entreprises agricoles et horticoles) visant à compenser les coûts de la formation de nouveaux employés provenant du bassin de la main-d'œuvre nationale disponible et de la mise en place des protocoles de sécurité connexes. | 5 millions de CAD | | Soutien interne | https://cap.alberta.ca/CAP/program/TRAINING | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Alberta) | Remplacement des stocks des apiculteurs de l'Alberta | Soutien aux apiculteurs commerciaux afin d'atténuer les coûts supplémentaires qui ont augmenté pour l'achat de colonies en raison de la pandémie de COVID-19. | 1 million de CAD | Abeilles | Soutien interne | https://cap.alberta.ca/CAP/program/BEES | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Colombie-Britannique) | Aide aux travailleurs étrangers temporaires | Aide au logement pour les 2 semaines de quarantaine imposées aux travailleurs étrangers temporaires à leur entrée au Canada. Cela comprend les mesures de sécurité, la buanderie, 3 repas par jour, des promenades de santé, le contrôle du bien-être par Service BC (par téléphone), les services de traduction, etc. | 17 millions de CAD | | Soutien interne | s.o. | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Colombie-Britannique) | Transition des marchés fermiers de la Colombie-Britannique vers des systèmes en ligne | Financement visant à soutenir les marchés fermiers de la Colombie-Britannique dans leur transition vers le commerce en ligne. | 0,05 million de CAD | | Soutien interne | https://bcfarmersmarket.org/modifying-market-operations-covid19 | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |

| | | | | | | | |
|--------------------------------------|--|---|----------------------|-----------------|---|--------------------|------------|
| Canada (Colombie-Britannique) | Commerce électronique pour les producteurs et les transformateurs de la Colombie-Britannique | Financement visant à aider les producteurs et les transformateurs de la Colombie-Britannique à élaborer des plates-formes de commerce électronique. Le gouvernement de la Colombie-Britannique fournit 300 000 CAD (jusqu'à 5 000 CAD par demandeur) pour soutenir les activités de commerce électronique dirigées par l'industrie dans le cadre du programme Buy BC. | 0,3 million de CAD | Soutien interne | https://news.gov.bc.ca/releases/2020AGRI0023-001022 | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Colombie-Britannique) | Programme de planification de la relance des entreprises agricoles après la COVID-19 | Financement visant à offrir des services spécialisés de conseils aux entreprises de production et de transformation des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits de la mer qui ont subi des pertes de ventes importantes en raison de la pandémie de COVID-19. 5 000 CAD pour les particuliers et jusqu'à 30 000 CAD pour | s.o. | Soutien interne | https://www2.gov.bc.ca/gov/content/industry/agriculture-seafood/programs/agri-business-planning-program?#Specialized-Business-Planning | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Colombie-Britannique) | Aide au logement pour les travailleurs étrangers temporaires | Un financement a été offert aux municipalités régionales pour la création d'espaces sécurisés pour loger les travailleurs interprovinciaux et les travailleurs utilisant des logements non permanents (tentes, remorques, etc.). Cette initiative rembourse 70% du coût du financement, jusqu'à concurrence de 7 500 CAD, pour les activités approuvées liées à l'amélioration de la salubrité des aliments dans le contexte de la pandémie | s.o. | Soutien interne | https://www2.gov.bc.ca/gov/content/industry/agriculture-seafood/programs/bc-domestic-temporary-farm-workers-covid-19-ppe-supports-program | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Colombie-Britannique) | Programme de la salubrité des aliments à la ferme - EPI pour la COVID | Les entreprises admissibles peuvent demander un financement afin d'acquérir de l'équipement de protection individuelle (EPI) et d'autres fournitures de sécurité approuvées pour utilisation dans leurs installations. Le but est de maintenir un lieu de travail sûr et d'atténuer les répercussions de la COVID-19. Le programme rembourse jusqu'à 70% des coûts pour l'EPI, jusqu'à concurrence de 1 000 CAD par organisation, selon les | s.o. | Soutien interne | http://bconfarmfoodsafety.com/covid-19-resources | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Colombie-Britannique) | Aide aux travailleurs étrangers temporaires | Financement ponctuel visant à soutenir la Western Agriculture Labour Initiative (initiative visant la main-d'œuvre agricole de l'Ouest) et à assurer l'accès aux travailleurs étrangers temporaires grâce à des efforts de coordination. | 0,05 million de CAD | Soutien interne | s.o. | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |
| Canada (Colombie-Britannique) | Coordonnateur d'emploi dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche de la Colombie-Britannique | Création d'un coordonnateur d'emploi pour les employeurs et les employés | 0,015 million de CAD | Soutien interne | s.o. | G/AG/GEN/167/Rev.1 | 21/09/2020 |

| | | | | | | | | |
|---------|--|---|-----------------------|--|-----------------|---|--------------|------------|
| Norvège | Compensation des pertes de récoltes dues à la pénurie de main-d'œuvre saisonnière | Malgré les efforts déployés pour assurer la poursuite des mouvements de main-d'œuvre, les restrictions en matière de voyages imposées pour réduire la propagation de la COVID-19 risquaient d'affecter les entreprises agricoles tributaires des travailleurs embauchés en période de récolte. Le régime actuel de compensation des pertes de récoltes a donc été temporairement élargi afin que les agriculteurs ayant perdu des récoltes en 2020 à cause d'un manque de main-d'œuvre saisonnière puissent demander une compensation. Cette mesure temporaire s'applique aux producteurs de fruits, de baies, de légumes ou de pommes de terre. Une compensation allant jusqu'à 2 000 000 de NOK a pu être approuvée pour les pertes de récoltes importantes représentant plus de 30% par rapport à la production moyenne sur une période de 5 ans. Les demandes | Pas encore disponible | | Soutien interne | Forskrift om erstatning ved produksjonssvikt i plante- og honningproduksjon Forskrift om satser for og beregning av erstatning ved produksjonssvikt i plante- og honningproduksjon | G/AG/GEN/172 | 11/11/2020 |
| Norvège | Certains ajustements du régime d'aide à l'investissement à des fins de développement rural | Ajustements du régime d'aide à l'investissement à des fins de développement rural. Pendant une période temporaire allant jusqu'au 31 décembre 2020, l'aide à l'investissement peut dépasser les plafonds de 2 000 000 de NOK et 35% du coût total estimé s'il peut être démontré que les coûts ont fortement augmenté ou que la liquidité a diminué par suite de la pandémie de COVID-19 et d'une baisse du taux de change de la couronne norvégienne. | Pas encore disponible | | Soutien interne | Forskrift om midler til investering og bedriftsutvikling i landbruket | G/AG/GEN/172 | 11/11/2020 |

| | | | | | | | |
|-----------------------|--|--|------------|-----------------|--|--------------|------------|
| Afrique du Sud | Fonds de soutien pour les catastrophes agricoles liées à la COVID-19 en faveur des petits exploitants et des exploitants communaux | <p>Fonds destiné à aider les petits exploitants en proie à des difficultés financières en raison des répercussions de la COVID-19. Le programme s'adressait principalement aux exploitants en période de production qui se préparaient pour les cultures hivernales. L'objectif était d'achever le cycle de production pour assurer une production et un approvisionnement alimentaires adéquats. Le financement a pris la forme de dons, matérialisés par un système de bons appliqué en partenariat avec les distributeurs et les transformateurs de ces intrants. Le subventionnement ne devait pas dépasser 50 000 ZAR par activité agricole.</p> <p>Les fonds ont principalement été attribués aux exploitants des secteurs des produits de base suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volaille: oisillons d'un jour, poulets destinés à la reproduction, aliments pour animaux, médicaments et sciures; • Autres animaux d'élevage: aliments pour animaux et médicaments; • Légumes: plantules, engrais, pesticides, herbicides et amendement des sols; • Les autres secteurs des produits de base seraient évalués au cas par cas, car le Département suit en permanence l'impact de la COVID-19 sur le secteur dans son ensemble. <p>Le processus de présentation des demandes a commencé le 8 avril 2020.</p> <p>Exclusions:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépenses liées à la mécanisation et aux | 08/04/2020 | Soutien interne | Ministère de l'agriculture, de la réforme agraire et du développement rural (https://www.dalrrd.gov.za/Home/COVID-19-updates) | G/AG/GEN/180 | 12/03/2021 |
|-----------------------|--|--|------------|-----------------|--|--------------|------------|